

Initiation à la chirurgie expérimentale des rongeurs

Formation organisée par l'UFR Biologie de l'Université Clermont Auvergne de Clermont-Ferrand

- **OBJECTIF**

Obtenir l'autorisation de pratiquer des actes chirurgicaux sur les animaux.

Cette formation est approuvée par le ministère de l'agriculture (R-63UnivPASCAL-Chir-09).

Cette formation réglementaire est spécialisée aux rongeurs.

- **PUBLIC**

- Chercheurs, doctorants, Ingénieurs et techniciens

La formation à la chirurgie est nécessaire pour les personnes amenées à pratiquer des actes chirurgicaux sur les animaux utilisés à des fins scientifiques (Arrêté du 1^{er} février 2013 relatif à l'acquisition et à la validation des compétences des personnels utilisateurs, éleveurs et fournisseurs d'animaux utilisés à des fins scientifiques)

- **PRE-REQUIS**

Formation expérimentation animale niveau 1 ou niveau 2 ou formation pour les personnels concevant ou appliquant des procédures expérimentales aux animaux.

- **DATES - LIEU**

Formation théorique et pratique : **1 session par an début février**

Bâtiment Biologie B – Complexe scientifique des Cézeaux – 5 impasse Amélie Murat

63177 AUBIERE

- **EFFECTIF**

10 personnes minimum

20 personnes maximum

- **PROGRAMME**

Organisation de la chirurgie animale

Phase préopératoire : antisepsie, asepsie, matériel, locaux

Prémédication, anesthésie, monitoring, analgésie, mise à mort

Actes élémentaires : incision, hémostase, dissection, sutures

Actes spécifiques : cathétérisme, implantation chronique

- Exérèse

- Implantation d'ovocytes

- Suivi et soins post opératoires



... /

- TARIFS

1100 €

Ce tarif ne comprend pas les frais d'hébergement.

- MODALITES D'INSCRIPTION

Les fiches de renseignements dûment remplies seront retournées, **avant fin décembre 2018** à :

Jean-Christophe Pointud
Laboratoire GReD
Bâtiment CRBC
Faculté de Médecine
28 place Henri Dunant
63001 Clermont-Ferrand cedex

A réception des fiches de renseignements une convention de formation sera établie entre l'UFR Biologie et l'organisme prenant en charge les frais d'inscription.

Si un organisme prend en charge la formation de plusieurs candidats, une convention sera établie pour l'ensemble des candidats. Il est souhaitable, dans ce cas, que les fiches de renseignement soient envoyées de façon groupée.

- CONTACT

Jean-Christophe Pointud
Tél : 04 73 40 54 99
j-christophe.pointud@uca.fr
Laboratoire GReD
Bâtiment CRBC
Faculté de Médecine
28 place Henri Dunant
63001 Clermont-Ferrand cedex